



# Déclaration liminaire FSU 53

## CDEN Carte Scolaire 1<sup>er</sup> degré – Rentrée 2026

*Jeudi 9 avril 2026*

Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Les personnels de l'Éducation nationale sont confronté.es à des choix budgétaires et politiques qui dégradent toujours davantage leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves. Les annonces récentes du ministère, qu'il s'agisse des évolutions de la voie professionnelle ou encore des orientations en matière d'évaluation et de pilotage du système éducatif, confirment une logique que la FSU conteste : celle d'une école du tri, pilotée par des indicateurs, qui renforce les inégalités au lieu de les combattre. Dans le même temps, les réalités de terrain sont sans appel.

En Mayenne, dans le second degré, les préparations de rentrée se traduiraient concrètement par :

- 16 fermetures de classes et 7 suppressions d'emplois en collège,
- 12 suppressions d'emplois dans les lycées généraux et technologiques,
- des hausses d'effectifs par classe dans certains établissements,
- une multiplication des compléments de service,
- une augmentation des postes SPEA dégradant fortement, notamment, le mouvement des personnels enseignants.

Le maintien de dispositifs contestés par la profession se fait sous contrainte, au prix de dégradations supplémentaires pour les élèves comme pour les personnels.

Les services « Vie scolaire » et les infirmier.ères scolaires du département sont également particulièrement touchés, avec un manque criant de moyens qui pèse directement sur le climat scolaire.

Le premier degré n'est également pas en reste car les opérations de carte scolaire présentées ce jour conduiraient dès l'année prochaine à 20 fermetures de classes dans notre département pour seulement 11 ouvertures. Il y aurait donc près de 2 fois plus de fermetures de classes que d'ouvertures à la rentrée 2026 en Mayenne !

La FSU 53 le réaffirme : la baisse démographique devrait permettre d'améliorer les conditions d'enseignement en réduisant significativement les effectifs, et non servir de justification à des économies budgétaires. Les difficultés déjà majeures en matière de remplacement et de prise en charge des élèves à besoins particuliers, ne peuvent qu'être aggravées.

Avec une dotation négative de 9 postes pour la rentrée prochaine dans le 1<sup>er</sup> degré, le projet de carte scolaire dévoilé laisse de nombreuses écoles sans moyens suffisants.

En effet, certaines écoles mayennaises devraient subir une fermeture de classe alors même que les effectifs restent très chargés (école élémentaire Jacques Prévert de Laval, école Jean Guéhénno de

Château-Gontier ...) ou que les élèves à besoins éducatifs particuliers sont en nombre conséquent (école Jean de la Fontaine à Château-Gontier, Saint Pierre la Cour...).

Des écoles devraient pouvoir bénéficier d'une ouverture de classe (L'Huisserie, Sainte Suzanne, La Pellerine...) tandis que d'autres encore devraient voir des « enseignant.es renfort » positionné.es pour permettre le travail en petits groupes quand des difficultés d'apprentissage sont très prégnantes (école maternelle de La Senelle de Laval, l'école de Gorron, les écoles Rosa Parks et Paul Eluard de Mayenne, l'école de Saint Germain de Coulamer ...). Il n'en serait rien...

L'école maternelle d'Azé se verrait retirer un poste d'enseignant alors qu'est installé dans la même année un dispositif en maternelle pour l'accueil d'élèves autistes...

Dans de nombreuses écoles, l'accueil des élèves de Toute Petite Section (TPS), pourtant fortement encouragé, ne sera plus possible à cause d'effectifs trop chargés (Louverné maternelle, Commer, Entrammes, Parné).

Dans le projet présenté ce soir, l'école de Châlons-du-Maine fermerait une classe pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, avec un taux d'encadrement à 22 élèves sur 3 niveaux ! Quant à l'école de Changé, elle paierait également un lourd tribut avec la perte d'une 3<sup>e</sup> classe en 4 ans...

Enfin, cette année, une école rurale disparaîtrait encore dans notre département à Deux-Évailles...

Et la liste est longue (Ambrières, Quelaines, Pré-en-Pail...)

Aussi, au lieu de cela et de favoriser le face à face pédagogique élèves/enseignant.es, le projet fait apparaître le déploiement de 5 postes d'enseignant.es pour créer 5 nouveaux Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) sur le département et ce, à moyens constants ! Ce sont donc, à la rentrée prochaine, 5 enseignant.es qui seront sorti.es de classe pour permettre la mise en œuvre, à marche forcée, des PAS voulu par les derniers gouvernements sans aucune étude d'impact, sans aucune analyse des expérimentations passées...

La FSU 53 ne peut cautionner ce choix et demande la suppression de ces 5 postes PAS pour permettre le retour de ces enseignant.es dans les classes qui en ont le plus besoin.

Mesdames, messieurs les membres du CDEN, les choix présentés aujourd'hui s'inscrivent dans un cadre budgétaire 2026 que la FSU 53 dénonce. Ce budget acte une nouvelle dégradation des moyens, sans répondre aux besoins du service public d'éducation. Avec une dotation à -9 postes dans le 1<sup>er</sup> degré, il ne semble plus possible de rendre les conditions d'apprentissage meilleures dans les écoles mayennaises sans en pénaliser une autre.

De plus, dans un contexte d'inflation et de crise d'attractivité, le déclasserement des personnels se poursuit. A l'absence de mesures salariales à la hauteur des enjeux pour l'avenir de l'École s'ajoutent des mesures qui ne répondent ni aux attentes ni aux besoins des élèves et des personnels.

La logique à l'œuvre que dénonce aujourd'hui la FSU 53 est celle d'un pilotage à court terme, où la variable démographique sert uniquement d'ajustement au détriment d'une ambition éducative pour la réussite de tou.tes les élèves.